

LE JOURNAL

du Relais Assistantes Maternelles

Edito



*de la part de toute
l'équipe du Centre
Socioculturel du Mellois.*

Comme annoncé dans le dernier numéro, l'équipe de rédaction s'est élargie aux assistantes maternelles du RAM de Lezay /La Mothe St-Héray. Ce qui amène une nouvelle dynamique et la création d'une nouvelle rubrique : "Coup de coeur". Pour nous faire partager une histoire, un jouet, un film...

Dans ce numéro, vous allez découvrir un dossier pédagogique sur "le livret d'accueil", qui est un outil utilisé par certaines d'entre vous et que nous avons abordé en soirée avec Ludivine CHEVRETTE, puéricultrice P.M.I.

A lire également des infos pros., une activité loto à réaliser et enfin des dates à retenir comme la visite de la M.A.M. de Saint Martin le samedi 20 janvier.

Bonne lecture à tous !

*Laurence et le nouveau groupe de
rédaction : Céline MARCHÉ et
Elisabeth BOUTIN.*

La Vie du R.A.M



Bonne Année à tous !

SOMMAIRE

Edito – p.1

**Infos Pros – p.2 et 3 : Formation
continue ; Nouveau CAP Petite Enfance**

**Dossier Pédagogique – p.4 et 5 : Le Livret
d'Accueil**

**Fiche Activité - p.6 : Les Dominos
Gommettes**

Le Coin des ASS' MAT – p.7

Calendrier des Activités – p.8

Infos Pro

La formation continue

Comme toute personne qui travaille, les assistants maternels ont droit et accès à des formations concernant leur métier. C'est un droit qui est pourtant assez méconnu de la part des assistants maternels, mais aussi des parents qui les emploient.

* **La formation continue est synonyme d'évolution de compétences** pour les salariés, mais aussi de qualité de service pour les employeurs. Le parent employeur cotise tous les mois auprès d'un fond de formation (Association pour la gestion de la formation des salariés des petites et moyennes entreprises – Agefos PME), ce qui permet à l'assistant maternel de bénéficier chaque année de 48 heures de formation dès la première heure de travail. L'institut qui organise et prévoit des formations en lien avec les emplois de la famille (Institut Ipéria) propose une liste de formations adaptées aux besoins des assistants maternels. C'est un atout non négligeable qui permet au salarié d'être en constante évolution concernant les pratiques actuelles en matière de petite enfance.

* **L'assistant maternel peut aussi mobiliser son compte personnel** de formation. Les heures acquises dépendent de son temps d'activité (toutes branches professionnelles confondues).

* **Enfin, il faut savoir qu'après quelques années de pratique professionnelle**, les assistants maternels peuvent demander la validation des acquis de l'expérience (VAE), en présentant un dossier auprès des organismes agréés. Cette opportunité est l'occasion d'une véritable professionnalisation du métier et participe à la prévention de l'épuisement professionnel. Le rapport de la mission Giampino de mai 2016 prévoit d'ailleurs d'aller plus loin et comprend, dans ses préconisations, la possibilité pour les assistants maternels de devenir tuteur de stage des élèves en formation.

Article extrait "des métiers de la petite enfance" d'octobre 2017.

Infos Pro



Spectacle « Barquette de Fraises »
Journée de la Petite Enfance du 25 novembre 2017

Visite de la M.A.M de Saint Martin les Melle

Vous avez été nombreuses l'année dernière à demander la visite de la M.A.M lors des soirées d'échanges.

Votre souhait se réalise :

**Rendez-vous
le samedi 20 janvier
De 10h à 12h
à la M.A.M «les Bout-en-Train»
13 rue des Frênes
à Saint Martin lès Melle**

Soirée d'Information sur "La formation"

**jeudi 8 février 2018
à 20h15**

**Centre SocioCultuel du Mellois
Salle 12 (au 1^{er} étage)**

ADRESSE MAIL : n'hésitez pas à me communiquer votre adresse mail pour recevoir de l'information ou échanger ensemble, à cette adresse : ram.melle@csc79.org

Infos Pro

Nouveau CAP : Accompagnement Éducatif Petite Enfance.

L'arrêté est paru au Journal officiel du 13 avril 2017 et concerne la majorité des professionnels de l'accueil collectif et individuel : personnels dans les crèches, assistants maternels, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem).

Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance a le mérite de coller davantage aux attentes de terrain et de refléter la réalité des champs d'exercice des professionnelles. Le contenu du diplôme est ainsi structuré selon les compétences communes nécessaires à l'exercice du métier de petite enfance (accompagner l'enfant dans son développement, en prendre soin, les relations enfants – parents – professionnels) mais aussi les spécificités des trois grands pôles de métier : accueil collectif, accueil individuel et école maternelle. Ainsi, en école maternelle, les candidats approfondiront l'assistance pédagogique au personnel enseignant et la remise en état des matériels et des locaux. En établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) et en accueil collectif des mineurs (ACM), l'accent sera mis sur la mise en œuvre des projets pédagogiques et d'établissement.

A domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels (MAM), les candidats approfondiront la négociation du cadre de l'accueil avec les parents, la sécurisation des espaces de vie, l'entretien du logement et l'élaboration des repas. La période de formation professionnelle passe quant à elle de douze à seize semaines.

Cet archétype permettra de faciliter l'obtention du diplôme par validation des acquis de l'expérience.

La formation des 120 heures obligatoires dans le cadre de l'agrément des assistantes maternelles sera logiquement impactée.

La première session du nouvel examen aura lieu en 2019.



Mot d'Enfant

Gabin (5 ans) se promène avec sa grand mère. Celle-ci observe le ciel et dit :

- " le temps est pluvieux aujourd'hui ! "

- "plus vieux que toi mamie ? "



Comptine



*Tête, épaule, genoux et pieds
genoux et pieds*

*Tête, épaule, genoux et pieds
genoux et pieds.*



J'ai deux yeux, deux oreilles,

Une bouche et un nez



Tête, épaules, genoux et pieds.



Dossier Pédagogique

Le livret d'accueil

Témoignage d'Elisabeth BOUTIN assistante maternelle à La Mothe-Saint-Héray.

Je suis ass-mat depuis quelques années maintenant et je ne cesse de penser que nous pouvons tous les jours nous enrichir dans notre vie et aussi dans notre métier en profitant de toutes les occasions qui se présentent. Et c'est ainsi que j'essaie de participer à un maximum de réunions proposées par nos animatrices de RAM. Aujourd'hui, j'apprécie énormément que même certaines de nos puéricultrices de secteur s'impliquent dans ces réunions en les animant elles-mêmes au côté des animatrices, nous montrant ainsi qu'elles n'ont pas, ce que nous avons pour beaucoup tendance à penser, que les seuls rôles de surveillance et de jugement de notre travail à domicile.

La dernière réunion à laquelle j'ai assisté, était à Melle avec Séverine l'animatrice du RAM de La Mothe St Héray, Laurence l'animatrice du RAM de Melle et Mme CHEVRETTE, une des puéricultrice du secteur. Le thème de la soirée était "Le livret d'accueil". Je connaissais un peu le sujet pour avoir commencé à en rédiger un mais la tâche me paraissait un peu difficile et un peu floue. En effet, depuis quelques années, j'avais ajouté un petit "contrat d'accueil" à mon contrat de travail et j'y ajoutais des petits paragraphes en fonction de mes différentes aventures avec mes parents employeurs. J'avoue que je m'y perdais un peu, ça devenait cafouillis et compliqué. Bref, j'avais donc commencé un livret et cette réunion tombait à pic. J'avais des choses à apprendre, des questions à poser...

Ces réunions sont parfois l'occasion de "travailler" en groupe, cette fois-ci, c'était en binôme. C'est toujours l'occasion de découvrir des collègues, d'échanger sur nos expériences...

On "partage" et Mme CHEVRETTE, Laurence alimentent elles aussi le "débat", cherchant aussi à nous faire réagir davantage...que du bénéf !

Et comme je suis pipelette (juste quand il s'agit de parler de mon métier, je vous rassure), je vous fais un petit compte rendu sur "C'est quoi le livret d'accueil, pour qui, pour quoi faire ?":

Chaque ass-mat a son livret d'accueil ! A l'intérieur, c'est tout d'abord une présentation de l'ass-mat en tant que personne : détails sur son environnement (habitation-intérieur/extérieur, personnes pouvant côtoyer les enfants qui lui seront confiés) et détails sur la professionnelle qu'elle est : elle y présente son agrément (âge et nombre d'enfants autorisés simultanément, formation), son parcours professionnel, ses formations supplémentaires (PSC1, formation continue sur différents thèmes...), le pourquoi elle est devenue ass-mat. Elle y décrit le déroulement d'une journée type, les activités, les sorties possibles...avec les enfants qu'elle accueille.

Ce livret peut lui servir de support lors de premiers entretiens et montre qu'elle ne fait pas les choses au hasard, qu'elle est bien une professionnelle et veut être considérée comme telle. Cela est sans aucun doute un moyen pour mettre d'éventuels futurs parents employeurs en confiance.

Par la suite si contrat de travail il y a, ce support reste posé et permettra d'éviter moult "conflits" tout au long de l'accueil puisque dans ce livret, l'ass-mat aura pris soin d'aborder un maximum de sujets et pris soin surtout d'y écrire ses positionnements en tant que professionnelle (avec, pourquoi pas, des points négociables ou non).

Dossier Pédagogique

Le livret d'accueil

Témoignage d'Elisabeth BOUTIN assistante maternelle à La Mothe-Saint-Héray.

Pour exemples, elle pourra y glisser un paragraphe sur les règles de vie appliquées chez elle, un autre sur la diversification alimentaire (qui, quand), sur la propreté ou bien encore sur la motricité libre...

La liste est très longue et certainement différente d'une assmat à l'autre. Il ne lui faudra pas oublier tout ce qui concerne les responsabilités de chacun, appuyer sur les sujets tels que le respect des vies privées, que ce soit la sienne ou celle des familles avec qui elles travaillent...

Bref, vous avez compris, ce livret d'accueil regorge d'infos auxquelles l'ass-mat ne pense pas forcément à l'instant "T", soit quand bébé n'est pas forcément né mais que maman (et/ou papa) un peu perdu(e,s) se décide(nt) à nous rencontrer.

Il faut ajouter que ce livret d'accueil peut, si l'ass-mat le souhaite, être spécifique à chaque enfant qu'elle accueille et alors faire apparaître tout ce qui est personnel à l'enfant (ses habitudes : sommeil, alimentation...).

Voilà ce que j'ai retenu de cette réunion et si vous êtes tenté(e) de bosser sur ce sujet, vous trouverez dans ce journal, la date de la prochaine réunion sur ce thème pour permettre à chacune de créer son propre livret d'accueil. Alors n'hésitez pas, vous verrez, vous passerez une soirée enrichissante et sympa !

Elisabeth B. de la Mothe.

Le livret d'accueil : qu'est-ce que c'est ?

Le projet d'accueil est un document écrit qui explique aux familles comment l'enfant va être accueilli, ce qu'il va faire chez son assistant maternel, quelles relations l'assistant maternel va entretenir avec les parents.

C'est un support qui permet aux parents de mieux connaître la personne à qui ils vont confier leur enfant. Il montre que l'assistante maternel ne fait pas les choses par hasard, qu'il a réfléchi à sa pratique. Il peut relater une journée type, parler du respect de la culture de l'enfant, de son rythme de sommeil, de la période d'acquisition de la propreté : il relate LES RÈGLES DU JEU avec des points négociables et d'autres non négociables.

L'objectif du projet d'accueil est de se présenter, de donner des pistes de discussion lors du premier entretien. Il présente la façon de travailler, peut rassurer les parents. Il est la preuve que le travail des assistants maternels est réfléchi, qu'il s'agit de professionnels.

Pour échanger ensemble sur le livret d'accueil une deuxième soirée est prévue :

**le lundi 5 mars à 20h15
au Centre SocioCultuel du Mellois
Salle de la Récré**

**avec l'intervention de
Ludivine CHEVRETTE
(puéricultrice à l'AMS).**



Fiche d'Activité



LES DOMINOS GOMMETTES

Déroulement de l'activité :



La première étape consiste à tracer 28 rectangles d'environ 6cmx3cm. Pour faciliter le travail tracer plusieurs grandes bandes de 3 cm d'épaisseurs, puis fractionner les en rectangles de 6 cm de long.



Découper 28 rectangles et faites un trait au milieu de chaque pour séparer les deux côtés des dominos :

Puis après c'est atelier collage de gommettes !



Choisir des gommettes aux formes simples ! La seule contrainte, c'est qu'il faut pouvoir mettre environ 4 gommettes identiques. Donc 4 fois 7 gommettes pour 28 dominos (ou 4 fois 6 + laisser 4 cases vides).

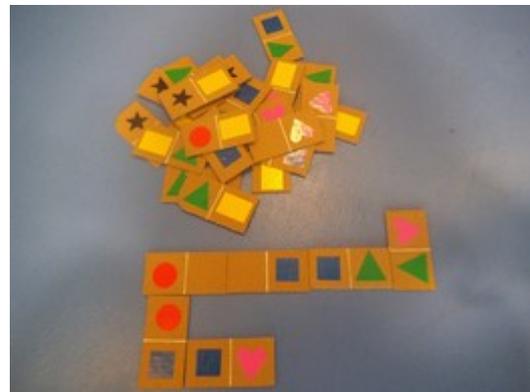
Et voilà le jeu de dominos terminé !



Il y a trois manières de jouer :

- soit on connecte les formes (sans considération pour les couleurs)
- soit on connecte les couleurs (sans considération pour les formes donc),
- soit on connecte formes + couleurs pour un jeu plus corsé !

Céline M. de Lezay



Age des enfants : Pour les plus grands

Matériel :

du carton, des ciseaux/un cutter, des gommettes, un crayon, une règle.



Organisation :

Pour réaliser ce jeu de domino, commencer par réunir le matériel listé ci-dessus.

Le Coin des Ass'mat'



Témoignage sur la soirée "le livret d'accueil"

"J'ai participé à une réunion à thème sur le livret d'accueil.

Qu'est-ce-qu'un livret d'accueil ?

Manuel que nous pouvons adopter, fait par nous même ou en groupe d'ass-mat comme nous avons commencé avec quelques assistantes maternelles, Laurence et Ludivine CHEVRETTE.

Ce livret peut comporter tout notre savoir, notre parcours, notre formation, nos diplômes, cap petite enfance, PSC1, etc...

Expliquer comment nous travaillons, journée type, nos sorties etc...

Notre matériel, jeux intérieurs et extérieurs, nos attentes envers les parents et les attentes des parents, l'éducation, notre façon de procéder : repas, activités, propreté, politesse. Les conflits avec les enfants. Chacune peut le compléter à sa façon, voici en quelques mots et idées, le but du livret d'accueil.

Sylvie L.

*J'ai lu «Le complexe de Thétis - se faire plaisir, apprendre à vivre» de Didier PLEUX.**

Didier PLEUX est psychologue clinicien, psychothérapeute et docteur en psychologie du développement.

Je m'attendais à trouver des arguments et des réponses pour mon travail et pour accompagner les parents des enfants que j'accueille. Eh bien pas seulement !

Caroline R.

**Thème que je développerai dans le dossier péda du prochain Journal*

Sortie EHPAD

Nous sommes allés en sortie à l'EHPAD de Melle sur le thème "les musiques du monde". Nous avons eu l'honneur de recevoir Mickaëlle avec ses instruments de musique. Très bonne matinée avec nos papys, mamies et nos "loulou". Chants, danses, en prime les enfants ont eu le droit de toucher aux instruments de musique et bien sûr une petite collation nous a été offerte.

Sylvie L.

Vous avez des questions d'ordre professionnel, des infos à me communiquer, vous voulez faire partager vos expériences, vos idées, vos recettes, vos bons plans, vos trucs...

**Pour déposer vos infos : - directement au Relais ou
- une adresse mail : ram.melle@csc79.org**

Les Ateliers



JANVIER

- mardi 16 : la "tour à conter"
- jeudi 18 : rencontre intergénérationnelle à l'EHPAD
- vendredi 19 : la "Tour à conter"
- mardi 23 : rencontre avec les résidents du foyer logement
- jeudi 25 : peinture à doigts/jeux à tirer
- vendredi 26 : peinture à doigts/jeux à tirer
- mardi 30 : peinture à doigts/jeux à tirer

FÉVRIER

- jeudi 1^{er} : manipulation de papier
- vendredi 2 : manipulation de papier
- mardi 6 : gros ballons/jeux du parachute
- jeudi 8 : animation médiathèque
- vendredi 9 : gros ballons/jeux du parachute
- mardi 13 : RAM itinérant à Pouffond
- jeudi 15 : RAM itinérant à Charzay
- mardi 20 : RAM fermé
- jeudi 22 : RAM fermé
- mardi 27 : sortie à l'EHPAD (PASA)

MARS

- jeudi 1^{er} : musique
- vendredi 2 : musique
- mardi 6 : caisse d'exploration/comptines et jeux de doigts
- jeudi 8 : caisse d'exploration/comptines et jeux de doigts
- vendredi 9 : caisse d'exploration/comptines et jeux de doigts
- mardi 13 : *"Tout bouge" semaine petite enfance*
- jeudi 15 : *"Tout bouge" semaine petite enfance*
- vendredi 16 : *"Tout bouge" semaine petite enfance*
- mardi 20 : atelier "Carnaval"
- jeudi 22 : sortie à la médiathèque avec le PASA : comptine d'autrefois
- vendredi 23 : atelier "Carnaval"
- mardi 27 : cuisine/caisse d'exploration
- jeudi 29 : cuisine/caisse d'exploration
- vendredi 30 : cuisine/caisse d'exploration

AVRIL

- mardi 3 : manipulation de semoule
- jeudi 5 : rencontre inter générationnelle à l'EHPAD
- vendredi 6 : manipulation de semoule
- mardi 10 : RAM itinérant à St Vincent
- jeudi 12 : RAM itinérant à Paizay le Tort
- mardi 17 : RAM fermé
- jeudi 19 : RAM fermé
- mardi 24 : jeux de ballon/m Marionnettes
- jeudi 26 : jeux de ballon/m Marionnettes
- vendredi 27 : jeux de ballon/m Marionnettes

C'est les vacances!



Le RAM sera fermé :

- ➔ Vacances d'Hiver du 19 au 23 février
- ➔ Vacances de Printemps du 16 au 20 Avril



Tél. 05 49 29 04 05

8 place René Groussard - BP 38 - 79500 Melle

Télécopie : 05 49 29 22 31 • Site : melle.esec79.org • E-mail : contact.melle@esec79.org